MAIRIE DE REMIREMONT
BP 30107 - 88204 REMIREMONT CEDEX

Direction Générale
des Services
Tél. : 03.29.62.42.17.

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
de la SEANCE du 19 Décembre 2016

Présidence : M. Jean HINGRAY, Maire.

Étaient présents : M. HINGRAY, M. THOUVENOT, Mme SCHLESINGER, M. CLOCHÉ, Mme HANTZ, M. FOUCHER, Mme LE MAREC, Mme GAILLEMIN, M. ROBICHON, Mme PORTÉ, M. RENARD, Mme CHERRIERE, Mme PIERREL, M. DARCHOURAK, Mme COLOMBIER, Mme DIDON, M. ROSA, M. VALDENAIRE, M. SPATZ, M. BAUMGARTNER, Mme TISSERANT, M. TISSERAND, ***M. VALUSEK (installé officiellement dans ses fonctions de Conseiller Municipal à partir de la question n° 2)***, ***Mme RATSIMIHAH (installée officiellement dans ses fonctions de Conseillère Municipale à partir de la question n° 2), M. RIMPAULT (installé officiellement dans ses fonctions de Conseiller Municipal à partir de la question n° 2)***, Mme SCHNEIDER, M. LAINE.

Procuration : Monsieur Romain MILLOTTE qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Charles FOUCHER,
Madame Danielle WAGNER qui donne pouvoir à Madame Dominique SCHLESINGER.

Secrétaire de Séance : M. Guénolé SPATZ

Assistaient à la Séance : Mme Isabelle SCHILD, Directrice Générale des Services par intérim,
M. Quentin VAN DE WOESTYNE, Directeur des Ressources Humaines,
M. Mickaël GERARD, Responsable du Service D.R.A.J.,
Mme Lélia CLEMENT, Responsable du Service Finances - Comptabilité,
Mme Marianne GINAT, Chargée de Communication,
Mme Marie-Christine GERMAIN, Adjoint Administratif Principal,
Mme Virginie VINCENT, Adjoint Administratif.

****

Monsieur Jean HINGRAY, Maire, ouvre la séance et informe les membres de l'Assemblée qu'il a reçu les excuses de :

- ➔ **Monsieur Romain MILLOTTE qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Charles FOUCHER,**
- ➔ **Madame Danielle WAGNER (installée officiellement dans ses fonctions de Conseillère Municipale à partir de la question n° 2) qui donne pouvoir à Madame Dominique SCHLESINGER.**

****

COMMUNICATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose de passer aux communications.

➔ **Condoléances :**

Il informe ses collègues qu'il a, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, adressé de sincères condoléances :

- A **Madame Myriam N'GUYEN,** ATSEM à l'École de Révillon, à l'occasion du décès de sa maman, Madame Suzanne SEVRAIN, dont les obsèques ont été célébrées le lundi 12 décembre dernier en l'Église Abbatiale de REMIREMONT.

****

Monsieur le Maire demande à Monsieur Guénolé SPATZ, en sa qualité de benjamin, de procéder à l'appel.

L'effectif est donc de 27 membres présents + 2 procurations.

Mme WAGNER, M. VALUSEK, Mme RATSIMIHAH et M. RIMPAULT seront installés officiellement dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux à partir de la question n° 2.

****

Monsieur le Maire propose alors d'approuver les différents comptes-rendus.

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 23 Novembre 2016 :

Concernant le point n° 5 relatif à la délégation de certaines attributions, Monsieur Hugues LAINE précise que Madame Lise SCHNEIDER et lui-même ne se sont pas abstenus mais ont voté, non pas contre le fait d'accorder délégation au Maire mais contre les montants qu'ils jugent trop élevés.

****

Puis, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Installation de Conseillers Municipaux :
Le Conseil prend acte de l'installation de Mesdames Danielle WAGNER et Janine RATSIMIHAH et de Messieurs Yves VALUSEK et Fabrice RIMPAULT en qualité de Conseillers Municipaux.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Attributions des Adjoints :
Le Conseil prend acte des attributions des Adjoints.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Nomination de Conseillers Municipaux Délégués et attributions :
Le Conseil prend acte de la nomination de Conseillers Municipaux Délégués et de leurs attributions.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire, Adjoints, Conseillers Municipaux Délégués - Indemnités de fonction :
Le Conseil, par 10 voix pour et 8 abstentions : M. BAUMGARTNER, Mme TISSERANT, M. TISSERAND, M. VALUSEK, Mme RATSIMIHAH, M. RIMPAULT, Mme SCHNEIDER, M. LAINE, (Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux Délégués ne prenant pas part au vote), fixe le montant des indemnités à verser au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux Délégués en référence à l'indice brut 1015 de la Fonction Publique. Il précise qu'elles subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à cet indice. Il informe également que la délibération prendra effet à la date de désignation des Conseillers Municipaux Délégués.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Commissions Municipales - Formation :
Le Conseil, à l'unanimité, arrête la composition des différentes Commissions municipales dont le nombre est fixé à 10.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Intercommunalité - Nouvelle Communauté de Communes au 1er Janvier 2017 - Élection des Délégués Communautaires :
Le Conseil, après avoir voté à bulletin secret (21 voix pour Liste Jean HINGRAY, 6 voix pour Liste Jean-Benoît TISSERAND et 2 voix pour Liste Hugues LAINE), élit en tant que représentants de la Commune de REMIREMONT au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales :

- Monsieur Jean HINGRAY
- Madame Danielle HANTZ
- Monsieur François RENARD
- Monsieur Patrice THOUVENOT
- Madame Audrey COLOMBIER
- Monsieur Philippe CLOCHÉ
- Madame Dominique SCHLESINGER
- Monsieur Jean-Benoît TISSERAND.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Stations Vertes de Vacances - Désignation d'un Délégué :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE) désigne Madame Michelle TISSERANT, en qualité de Délégué Romarimontain au sein de la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Enseignement primaire et secondaire - Représentation de la Commune au sein des Établissements :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne :
- pour siéger au sein des Conseils d'École des établissements publics du 1er degré : Mme Audrey COLOMBIER
- pour siéger au sein des organes de l'École Saint-Romaric : Mme Audrey COLOMBIER
- pour siéger au sein des établissements du secondaire :
  Membre Titulaire : Mme Yveline LE MAREC
  Membre Suppléant : Mme Dominique SCHLESINGER.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Syndicat Mixte de la Voie Verte des Hautes Vosges - Élection d'un Délégué Titulaire et d'un Délégué Suppléant :
Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), ont été élus pour siéger au sein du Comité dudit Syndicat Mixte de la Voie Verte des Hautes-Vosges :
- **En qualité de Délégué Titulaire :** Monsieur Jean-Charles FOUCHER
- **En qualité de Délégué Suppléant :** Madame Dominique SCHLESINGER.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine (S.I.V.O.M.) - Élection des Représentants du Conseil Municipal :
Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), ont été élus pour siéger au sein du Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine :

En qualité de Délégués Titulaires :
. Monsieur François RENARD
. Madame Dominique SCHLESINGER
. Monsieur Rachid DARCHOURAK
. Monsieur Sébastien VALDENAIRE
. Monsieur Joël ROBICHON
. Madame Michelle TISSERANT

En qualité de Délégués Suppléants :
. Madame Béatrice GAILLEMIN
. Madame Christelle PIERREL
. Madame Danielle WAGNER
. Madame Stéphanie DIDON
. Madame Jocelyne PORTÉ
. Madame Janine RATSIMIHAH.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d'Incendie et de Secours (S.I.V.U.I.S.) - Élection des Représentants du Conseil Municipal :
Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), ont été élus pour siéger au sein du Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d'Incendie et de Secours :

En qualité de Délégués Titulaires :
. Monsieur François RENARD
. Monsieur Guénolé SPATZ
. Monsieur Romain MILLOTTE
. Monsieur Joël ROBICHON
. Madame Danielle HANTZ
. Madame Michelle TISSERANT

En qualité de Délégués Suppléants :
. Madame Béatrice GAILLEMIN
. Madame Christelle PIERREL
. Madame Danielle WAGNER
. Monsieur Sébastien VALDENAIRE
. Madame Jocelyne PORTÉ
. Monsieur Yves VALUSEK.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges - Élection des représentants du Conseil Municipal :
Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), ont été élus pour siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges :

En qualité de Délégués Titulaires :
. Monsieur Joël ROBICHON
. Monsieur Patrice THOUVENOT

En qualité de Délégués Suppléants :
. Madame Jocelyne PORTÉ
. Monsieur Sébastien VALDENAIRE.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif - Élection des Délégués :
Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), ont été élus pour siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif :

- En qualité de Délégués Titulaires :
. Monsieur Sébastien VALDENAIRE
. Monsieur Patrice THOUVENOT
. Monsieur Joël ROBICHON

- <u>En qualité de Délégués Suppléants</u> :
. Monsieur Romain MILLOTTE
. Madame Jocelyne PORTÉ
. Monsieur Guénolé SPATZ.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Institut "La Courtine" - Conseil d'Établissement - Désignation du Représentant du Conseil Municipal :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne Madame Dominique SCHLESINGER pour représenter le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Établissement de l'Institut "La Courtine".

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Association des Communes Forestières - Désignation des Représentants :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), décide de renouveler l'adhésion de la Commune à l'Association des Communes Forestières et désigne comme représentants de la Commune au sein de cet organisme : Monsieur François RENARD en qualité de délégué titulaire et Monsieur Patrice THOUVENOT en qualité de délégué suppléant.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Foyer de Personnes Âgées de l'Agglomération de REMIREMONT "Le Home Fleuri" - Désignation des Représentants du Conseil Municipal :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne pour représenter la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Gestionnaire du Foyer de Personnes Âgées de l'Agglomération de REMIREMONT "LE HOME FLEURI" :
- <u>Le Maire</u> :
. Monsieur Jean HINGRAY
- <u>En qualité de représentants du Conseil Municipal</u> :
. Monsieur Philippe CLOCHÉ
. Madame Danielle HANTZ
. Madame Dominique SCHLESINGER
. Monsieur Jean-Charles FOUCHER
. Madame Christelle PIERREL.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Centre Social de REMIREMONT - Comité de Gestion - Désignation de 3 Représentants du Conseil Municipal :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne pour représenter la Ville au sein du Comité de Gestion du Centre Social de REMIREMONT :
. Madame Audrey COLOMBIER
. Madame Nadine CHERRIERE
. Madame Danielle HANTZ.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Commission d'Appel d'Offres - Composition et élection de ses Membres :
Le Conseil, après consultation, élit à main levée, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), les candidats proposés. Sont ainsi déclarés élus pour faire partie, avec Monsieur le Maire ou son représentant, Président de droit, de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent :

<u>Candidats titulaires</u> :
. Monsieur Patrice THOUVENOT
. Madame Danielle HANTZ
. Madame Dominique SCHLESINGER
. Monsieur Philippe CLOCHÉ
. Monsieur Yves VALUSEK

Candidats suppléants :
. Monsieur François RENARD
. Madame Jocelyne PORTÉ
. Madame Audrey COLOMBIER
. Madame Stéphanie DIDON
. Madame Michelle TISSERANT.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture (O.M.S.L.C.) - Désignation de 3 Conseillers Municipaux devant siéger au Comité Directeur :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne pour représenter la Ville au sein du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture :
. Monsieur Jean-Charles FOUCHER
. Madame Stéphanie DIDON
. Madame Audrey COLOMBIER.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Désignation du Représentant de la Commune et d'un Élu référent au sein du Groupe de Travail :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne Monsieur le Maire pour représenter la Ville de REMIREMONT au sein du C.L.S.P.D. ainsi qu'élu référent au sein du Groupe de Travail restreint.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - Composition :
Le Conseil, à l'unanimité, décide que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sera composé de 12 membres siégeant aux cotés du Maire, Président, à raison de :
- SIX membres élus en son sein par notre Conseil Municipal,
- SIX membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil et mentionnées à l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - Élection des Membres représentant le Conseil Municipal :
Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), ont été proclamés Délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.C.A.S. :
. Monsieur Philippe CLOCHÉ
. Madame Danielle HANTZ
. Monsieur Patrice THOUVENOT
. Madame Jocelyne PORTÉ
. Madame Nadine CHERRIERE
. Madame Michelle TISSERANT.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Centre Communal d'Action Sociale - Conseil de la Vie Sociale - Désignation d'un Membre du Conseil Municipal :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne Madame Nadine CHERRIERE pour siéger au sein du Conseil de la Vie Sociale du C.C.A.S.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges - Désignation d'un Délégué Titulaire et d'un Délégué Suppléant :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne Monsieur François RENARD, en qualité de Délégué Titulaire, et Monsieur Patrice THOUVENOT, en qualité de Délégué Suppléant, pour représenter la Ville au sein du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Commission Locale de l'Aire de Mise en Valeur du Patrimoine (A.V.A.P.) - Désignation des Membres du Conseil Municipal :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne pour siéger au sein de la Commission Locale de l'A.V.A.P. :
. Monsieur François RENARD,
. Monsieur Patrice THOUVENOT,
. Monsieur Philippe CLOCHÉ,
. Madame Dominique SCHLESINGER,
. Madame Jocelyne PORTÉ.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Publicité - Enseignes - Préenseignes - Commission Consultative - Désignation des Représentants du Conseil Municipal :
Le Conseil prend acte de ce que la présidence de ladite Commission est confiée à Monsieur le Maire et, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), désigne Monsieur Sébastien VALDENAIRE et Madame Audrey COLOMBIER, pour siéger au sein de la Commission Consultative.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal - Administration Générale - Compte-rendu :
Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions prises par le Maire en exercice jusqu'au 22 Septembre 2016 puis par le Maire par intérim jusqu'au 23 Novembre 2016 dans le cadre de la délégation accordée par l'Assemblée Communale.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Préemption Urbain - Compte-rendu :
Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire :
- des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale,
- des décisions prises par le Maire en exercice jusqu'au 22 Septembre 2016 puis par le Maire par intérim jusqu'au 23 Novembre 2016 dans le cadre de la délégation accordée par l'Assemblée Communale.

FINANCES - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016 - Recouvrement auprès des occupants d'immeubles communaux :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Trésorier Principal, Receveur Municipal, à faire recette de la somme de 3 894,00 € représentant le montant des recouvrements de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des occupants d'immeubles communaux.

FINANCES - Affectation des résultats - Forêt Communale - Modificatif :
Le Conseil, à l'unanimité, adopte la correction du résultat affecté au Service de la Forêt telle que proposée.

FINANCES - Cinéma "Le France" - Opération "tickets jeunes" - Avenant n° 10 à la convention :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 10 à la convention liant la Ville à la S.A.R.L. « Les Écrans du Grand Est », avenant ayant pour objet la reconduction pour l'exercice 2017 de l'opération « tickets jeunes » mise en place en 2007 et à inscrire au budget les sommes de 5 770.00 € en dépense correspondant à l'utilisation de 1 000 tickets mis à notre disposition par le cinéma et de 5 000.00 € en recette correspondant à la vente de ces 1 000 tickets auprès des jeunes.

FINANCES - Créances irrécouvrables - Exercice 2016 : Admissions en non-valeur :
Compte tenu de l'irrecouvrabilité des créances, le Conseil, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeur de la liste de créances irrécouvrables d'un montant total de 1 441.51 € et la comptabilisation sur l'Exercice comptable 2016 des sommes de 1 041,41 € à l'article comptable 6541 « créances admises en non-valeur » et de 40,00 € à l'article 6542 « créances éteintes ».

FINANCES - Budget - Mesures conservatoires jusqu'à l'adoption du budget :
Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme SCHNEIDER et M. LAINE), autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater sur l'Exercice 2017, toutes dépenses d'investissement à intervenir et dont le montant n'excède pas le quart des crédits ouverts au Budget de l'Exercice 2016. Il dit que ces crédits seront inscrits au Budget 2017 lors de son adoption.

FINANCES - Chambre Régionale des Comptes - Contrôle des Exercices 2011 et suivants - Bilan des actions menées suite aux recommandations émises :
Le Conseil prend acte de la communication de Monsieur le Maire concernant le bilan des actions qui ont été menées suite aux recommandations faites par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport d'observations définitives en date du 31 Décembre 2015.

FINANCES - E.P.I.C. dénommé "Office de Tourisme de REMIREMONT" - Situation au 31 Décembre 2016 - Transfert actif et passif :
Le Conseil, à l'unanimité, prend acte du transfert de la compétence « Promotion du Tourisme » à la Communauté de Communes, de la dissolution de l'Office de Tourisme, en tant qu'E.P.I.C. (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) Municipal et du retour dans le giron communal des activités d'animation et de gestion des locations du « Palais des Congrès ». Il précise que l'intégration des actif et passif de l'E.P.I.C. dénommé "Office de Tourisme de REMIREMONT" sera prochainement réalisée.

PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs - Modificatif - Reprise du personnel de l'E.P.I.C. dénommé "Office de Tourisme" :
Le Conseil, à l'unanimité, arrête les modifications du tableau des effectifs du Personnel Municipal. Il autorise Monsieur le Maire à procéder, dans le cadre des effectifs prévus audit tableau modificatif et selon les formes et conditions réglementaires, à la nomination des agents au 1er janvier 2017.

PERSONNEL TERRITORIAL - Régime indemnitaire - Indemnité spéciale de fonction des agents de Police Municipale :
Le Conseil, à l'unanimité, fixe les modalités de versement de l'indemnité spéciale de fonction des agents de police municipale.

PERSONNEL TERRITORIAL - Adhésion à la convention d'adhésion au service de médecine préventive - CDG 88 :
Le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter le Centre de Gestion des Vosges pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif et autorise Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au Service de Médecine Préventive.

PERSONNEL TERRITORIAL - Contrat Groupe d'Assurance des Risques Statutaires du personnel - Adhésion au contrat d'assurance :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- Souscrire au contrat d'assurance des Risques statutaires , pour la couverture des agents CNRACL
- Choisir les franchises et options au contrat-groupe
- Signer tout document contractuel résultant de la proposition du Centre départemental de Gestion.

Il précise en outre que cette convention aura une durée de 4 ans, à effet au 1er Janvier 2017, avec garantie de taux de 3 ans et devra couvrir les risques suivants :

- Agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L.) : décès et accident du travail/maladie professionnelle.

PERSONNEL TERRITORIAL - Création d'un emploi de collaborateur de cabinet :
Le Conseil, par 21 voix pour et 8 contre (M. BAUMGARTNER, Mme TISSERANT, M. TISSERAND, M. VALUSEK, Mme RATSIMIHAH, M. RIMPAULT, Mme SCHNEIDER, M. LAINE), autorise Monsieur le Maire à créer un emploi de collaborateur de cabinet à temps complet à compter du 1er janvier 2017 et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget pour permettre à Monsieur le Maire l'engagement d'un collaborateur de cabinet.

FINANCES - Contrat Enfance Jeunesse 2014/2017 : signature d'un avenant :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer avec la CAF, l'avenant n° 1 au Contrat Enfance Jeunesse 2014/2017.

FINANCES - Quartier de la Politique de la Ville (Q.P.V.) - Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (T.F.P.B.) - Convention d'utilisation :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention TFPB à conclure avec l'Organisme HLM Vosgelis et le Préfet des Vosges et, par conséquent, à signer tout document concernant ce dossier.

FINANCES - Centre Social - Convention de mise à disposition de locaux :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention, de mise à disposition de locaux, avec l'association « Francas 88 », ainsi que tout autre document s'y rapportant. Il fixe le tarif de la mise à disposition à 5 496 € par an, soit 458 € par mois et autorise le Trésorier Principal à encaisser ces loyers au Budget Communal.

FINANCES - Recensement de la population - Rémunération des agents recenseurs et des agents de coordination :
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Trésorier Principal, Receveur Municipal, à faire recette de la dotation de l'INSEE d'un montant de 16 318,00 € et dit que la dépense est estimée à 16 287 €. Il autorise Monsieur le Maire à effectuer les paiements des agents recenseurs et agents de coordination conformément à un état récapitulatif dressé par Madame la Directrice Générale des Services.

RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Ouverture des commerces le dimanche - Avis du Conseil Municipal :
Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition de détermination d'ouverture des commerces le dimanche tel qu'indiqué dans l'exposé des motifs à savoir :

- **pour l'ensemble des commerces romarimontains, à l'exclusion des commerces d'ameublement et alimentaires de plus de 2 500 m²** : dimanches 8 janvier, 19 mars, 9 avril, 18 juin, 2 juillet, 27 août, 3 septembre, 1er octobre, 3, 10, 17 et 24 décembre 2017
- **pour les commerces d'ameublement** : dimanches 8 janvier, 1er octobre, 10 et 17 décembre 2017
- **pour les commerces alimentaires de plus de 2 500 m²** : dimanches 3, 17 et 24 décembre 2017.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire remercie les membres de l'Assemblée et souhaite, à toutes et tous, de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 22 h 55.

A REMIREMONT, le 23 Décembre 2016

Jean HINGRAY
Maire de REMIREMONT